



# GUISSÉNY

## GWISENI



Ce bulletin est disponible en ligne sur le site de la mairie

Tél. mairie : 02.98.25.61.07

Adresse électronique : [mairieguisseny@wanadoo.fr](mailto:mairieguisseny@wanadoo.fr)

Site : [www.ville-guisseny.fr](http://www.ville-guisseny.fr)

Télécopie : 02.98.25.69.69

Ouverture de la mairie du lundi au mercredi : 9h-12h, 14h-17h; jeudi : 9h-12h ; vendredi : 9h-12h, 14h-16h ; samedi : 9h30-11h30

### BULLETIN D'INFORMATIONS du dimanche 28 février 2010

*Keleier ar zul 28 c'hwevrer 2010*

Semaine 9

**PERMANENCE TELEPHONIQUE ÉLUS** : 06.08.27.21.91 uniquement en cas d'urgence.

**CABINETS INFIRMIERS** :

♦ Mmes Giraud, Colin-Mesgouez, Roudaut, Falc'hun, Mariel, Pennors  
Tél. : 02 98 25 62 60 - Port : 06 86 33 09 60.

♦ Cabinet Bleu Océan, Mmes Cloarec, Rozec, Oulhen, M. Tardivel, M. Guillou. Tél. : 02 98 25 77 76 - Port : 06 12 44 60 73.

**PHARMACIE DE GARDE** : LE BASTARD, Le Drennec, tél : 02 98 40 80 80, LE MEUR, Plounevez-Lochrist, Tél : 02 98 61 40 75 du samedi 27 février au samedi 06 mars de 19h à 9h le lendemain matin.

**MEDECIN de GARDE** : composer le 15.

**TAXI DENIEL** 24h/24-7J/7-Transport de malades assis  
Tél. : 06 78 14 17 35 ou 02 98 37 25 58.

**TAXI GUISSÉNY** - tél. : 02 98 83 96 35.

**Correspondants locaux presse** :

**Ouest France**, Annick Morel, ☎ 02 98 25 79 25 ou 06 63 71 05 88, [annickmorel@wanadoo.fr](mailto:annickmorel@wanadoo.fr)

**Le Télégramme**, Florence Lino, ☎ 02 98 25 54 99, [florence.lino@orange.fr](mailto:florence.lino@orange.fr)

### AVIS DE LA MAIRIE - *Keloù an ti kêr*

**Service URBANISME** : Les renseignements d'urbanisme peuvent être demandés en mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h. En dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous au 02 98 25 61 07.

**RECENSEMENT** : Les jeunes filles et garçons nés en janvier, février ou mars 1994 doivent se faire recenser à la mairie à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux 3 mois qui suivent. Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité. Cette démarche est nécessaire pour obtenir l'attestation de recensement, document indispensable pour se présenter à un examen, passer un concours, s'inscrire au permis de conduire.

**COMMISSION YA D'AR BREZHONEG** : Invitation à toutes les associations et individus intéressés le samedi 6 mars à 10h à la mairie: Ordre du jour : implication des guisséniens et des associations au projet ; préparation du passage de la course Ar Redadeg le 13 mai.

*Sadorn 6/02 da 10 eur en Ti Kêr. Bodad labour evit Ya d'ar Brezhoneg; Roll labour: Penaos lakaat tud ar vro da gregiñ e-barzh?; Aozañ "Ar redadeg".*

**Campagne collective de lutte contre les rongeurs aquatiques**

La FEFIDEC et le Syndicat des Eaux du Bas-Léon organisent une campagne de lutte collective contre les rongeurs aquatiques, sur la Flèche, le Quillimadec et l'Aber Wrac'h de mars à juin.

Une réunion se tiendra le **jeudi 11 mars à 20h30** à la salle « Espace Loisirs » (Mus'club) sur la commune de Kernilis. A cette occasion, les modalités de piégeage seront abordées, et les cages seront mises à disposition pour démarrer la campagne.

**Contact** : Clément Le Jeune au 02 98 30 75 24

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - SCOT** : Enquête publique

sur le Document provisoire d'Aménagement Commercial du Pays de Brest jusqu'au 3 mars inclus à la Communauté de communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes, 12 Bd des Frères Lumière, Lesneven, aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux au public. Dernière permanence le jeudi 25 février de 9h à 12h. Le public peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête.

**Soldes en Folie à Guissény** : samedi 6 et dimanche 7 mars, à la Maison Communale ! La joyeuse troupe Brin De Folie du Folgoët arrive à Guissény, elle nous présentera la comédie Théâtrale de G. Darier, « Jour de Soldes ». Venez nombreux assister au grand déballage (de mots), d'actions (dans un magasin de lingerie), de déboires et de quiproquos. 2h de spectacle à consommer sur place. Entrée : 6 €(adultes), gratuit jusqu'à 12 ans

**La totalité de la recette sera reversée aux missionnaires de Saint-Jacques pour le séisme d'Haïti.**

**Inscriptions à l'école Ste Jeanne d'Arc** : Afin de nous permettre de prévoir au mieux nos effectifs pour la prochaine année scolaire, les parents désirant inscrire leur enfant dans notre établissement peuvent prendre contact **dès à présent** avec la directrice. Tel : 02 98 25 61 23 ou 06 84 45 89 04. Courriel : [esja.guisseny@orange.fr](mailto:esja.guisseny@orange.fr). Peuvent être inscrits les enfants nés avant le 1<sup>er</sup> septembre 2008. Rappel : uniquement deux rentrées sont possibles : septembre 2010 ou janvier 2011. L'école dispose de 8 classes, dont 2 classes bilingues breton français, de la maternelle au CM2.

**Farz (far)**

Le far (*farz*) a toujours été associé à la Bretagne. A ne pas confondre avec le mot *fars* signifiant : plaisanterie, farce, facétie tout comme ses dérivés *farsus* (comique, rigolo) ou *farser* (farceur), *farsadenn* (une plaisanterie) *farserezh* (la plaisanterie) *farsite* (chose comique, ridicule) ou encore le verbe *farsal* (plaisanter).

Le far peut être en sac (*farz sac'h*), noir (*du*), blanc (*gwenn*), émiétté (*bruzhunog*), entier (*en e-bezh*), au four (*farz forn*) - prononcé *fourn* en Léon :- *Ar farz forn a vez debret gant an dorn.* (le far au four se mange avec la main)

La bibliothèque sera ouverte samedi 27 de 10h à 11h30 par Anne LM et Michel B, mercredi 3 de 10h à 11h30 par Murielle et Anne C, de 16h à 18h par Juliette, jeudi 4 de 16h30 à 17h30 par Marie Françoise et samedi 6 de 10h à 11h30 par Antoine et Michèle.

**Nouveau :** le fond d'ouvrages pour enfants s'agrandit. Dorénavant, en plus des romans, albums et documentaires jeunesse, vous pouvez également emprunter des CD et des livres CD. La bibliothèque remercie Mr Haurigné, habitant de Guissény, pour son don.

Horaires d'ouverture : lundi 16h-18h, mardi 10h-12h, et mercredi 10h-12h, vendredi de 9h à 11h30. Pour plus d'informations, contacter Juliette au 02 98 25 61 94 ou par mail : [cybercommune@ville-guisseny.fr](mailto:cybercommune@ville-guisseny.fr).

### DEVELOPPEMENT DURABLE - *An diorren padus*



#### Assainissement : SPANC

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la loi impose aux communes de contrôler les systèmes d'assainissement non collectif. Sur notre territoire, les communes ont choisi de faire exercer cette compétence au niveau intercommunal par la communauté de communes en créant un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Une de ses missions est la vérification des installations d'assainissement existantes, c'est à ce titre que vous avez pu avoir



leur visite.

Par la suite, certains d'entre vous ont reçu un compte-rendu de cette visite récapitulant les points à améliorer sur l'assainissement. C'est afin de faire le point sur ces travaux, que la commune de Guissény souhaite rencontrer les personnes concernées. Certains d'entre vous vont ainsi recevoir très prochainement un courrier leur demandant de prendre contact avec nos services afin de fixer une date de rendez-vous.

### ENSEMBLE PAROISSIAL DE LA COTE DES LÉGENDES - *Ar Parreziou*

- Samedi 27 février, à 18 heures, messe à Guissény
- Dimanche 28 février, à 10 h 30, messe à Plounéour et St-Frégant
- Samedi 6 mars, à 18 h, messe à Kerlouan
- Dimanche 7 mars, à 10 h 30, messe à Brignogan et à Guissény où sera remise la croix aux enfants de CE2 et CM1 (Guissény et Kerlouan)
- Lundi 8 mars, Salle paroissiale de Kerlouan, préparation des Offices de la Semaine Sainte, à 17 heures.
- Durant le Carême, chaque mercredi à 20 h, à la salle paroissiale de Plounéour, réflexion sur les textes du dimanche suivant.

**Permanences d'accueil et d'information pour l'ensemble paroissial :** presbytère de Plounéour, 02 98 83 40 59 les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10h à 11h30 et les vendredis de 17h à 18h30 ; et presbytère de Kerlouan, 02 98 83 93 28 le samedi de 10h à 11h30. Pour les demandes de baptême à la salle paroissiale de Plounéour, tous les samedis de 10 h30 à 11 h 30

**Pèlerinages diocésains :** Reims-Strasbourg du 22 au 27 mars, s'inscrire rapidement. Terre Sainte du 5 au 13 mai, s'inscrire le plus rapidement possible. Vezelay-Citeaux-Paray le Monial-Taize du 16 au 20 mai, s'inscrire avant le 16 avril. Renseignements et inscriptions au presbytère de Lesneven, tél. : 02 98 83 00 43 ou 02 98 83 20 26.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES - *Kumuniezh kumuniou*

**CONTACT :** 12, Boulevard des Frères Lumière – BP 75 - 29260 Lesneven - Tél : 02.98.21.11.77- [www.pays-lesneven.fr](http://www.pays-lesneven.fr)

**Transports scolaires pour les élèves de Guissény/Kernilis/Lanarvily/Ploudaniel/Saint-Meen/Trégarantec scolarisés à Lesneven, Guissény ou Ploudaniel :** Les factures du 2<sup>ème</sup> semestre seront transmises la semaine prochaine. Les permanences se tiendront **vendredi 26 février** : 13h15 à 14h15 en mairie de Guissény (salle du conseil municipal). Si vous ne pouvez pas vous y rendre, vous pouvez expédier votre règlement à la Communauté de Communes ; la vignette vous sera alors transmise (joindre une enveloppe timbrée).

**Auberge de Meneham Kerlouan** – Tél 02.98.83.90.26

Elle est ouverte toute l'année : **période scolaire tous les midis, vendredi et samedi soir**. Lors des vacances, jeudi, vendredi et samedi soir. En semaine, menu à 10 euros. Dégustation de crêpes toute la journée. **Gîte d'étape de Meneham Kerlouan** – [www.gite-meneham.fr](http://www.gite-meneham.fr)

Ouvert toute l'année : location de chambres avec cuisine et salon communs. Petits déjeuners et demi-pension possible. 19 places pour les individuels et 27 pour les groupes. A partir de 18 €/nuît/adulte. Pour tout renseignement : Françoise LYVINEC au 02.98.83.93.22 et 06.43.38.16.03.

**Caserne des artisans de Meneham à Kerlouan** Appel à candidatures pour la saison 2010. A Meneham, ancien hameau de paysans-pêcheurs-goémoniers, la communauté propose à des artisans/artistes des ateliers de fabrication-vente-démonstration à louer pour quelques mois ou une année. Les dossiers de candidature pour l'année 2010 seront à transmettre avant le 30 mars. Les candidatures ultérieures seront étudiées au cas par cas en fonction des places disponibles. Pour plus d'information : [www.pays-lesneven.fr](http://www.pays-lesneven.fr), ou à contacter Charlotte LAURENT au 02.98.21.02.68.

**Nouveauté :** Atelier de Meneham ouvert toute l'année : Stages et initiations, dans l'atelier d'Emma Rio stage de restauration de tableaux, (nettoyage, déchirure, manque, retouche). Durée : 2 et 4 jours, munissez vous de votre tableau. Renseignements 02 98 83 45 88 - 06 09 35 52 84 - [emma.rio@orange.fr](mailto:emma.rio@orange.fr). Initiation à la peinture à l'huile avec l'artiste peintre Lye-Marie Hahn dans son atelier. Renseignements et inscription au 06 59 48 69 43.

### S O C I A L - *Sokial*

#### Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique :

Antenne de Lesneven à l'Hôpital Local, rue Barbier de Lescoat à Lesneven. Permanences lundi de 9h à 12h et mercredi de 14h30 à 17h. Prendre rendez-vous au 02 98 21 02 02.

Deux journées d'information et de réflexion : jeudi 4 mars : « Vieillir chez soi, changer ou adapter son habitat ? », au Cinéma Even à 14h ; et vendredi 5 mars : « adaptation du logement, l'habitat économie, les aides financières, les services d'aide à la personne ». Espace Kerjezequel de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

**REPAM :** Permanences téléphoniques les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 15h30, le mercredi de 10h à 12h, au 02 98 83 71 05.

**ADMR :** tél : 02.98.25.68.53 Fax : 02.98.83.93.01. Permanence à Kerlouan les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h, l'après-midi sur rendez-vous.

**ADIL :** Si vous avez des questions sur le logement et l'habitat, permanences à la mairie de Lesneven le mercredi 10 mars de 9h à 12h à la mairie de Lesneven et le mercredi 24 mars de 9h à 12h à la mairie de Plounéour Trez.

**PORTAGE DE REPAS / GARDE A DOMICILE :** 24h/24, 7j/7 pour personnes âgées, handicapées. ADS : 02 98 21 12 40.

**L'ADAPEI** (association de parents d'enfants handicapés mentaux) Antenne de Lesneven, tient son Assemblée Générale le 6 mars à 14h, au Centre socioculturel de Lesneven.

**PREVENTION ET ACTION SOCIALE** : Permanences

- Mme Guillossou, assistante sociale, le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois à la mairie de Guissény. Les rendez-vous sont à prendre au 02 98 04 02 65.
- Madame GRALL, puéricultrice au Centre Départemental d'Action Sociale de Lannilis, assure les permanences PMI tous les jeudis matins au CDAS de Lannilis de 9h à 11h30. Tél. : 02 98 04 02 65.

- Madame LE GUEN, sage-femme assure une permanence tous les lundis après-midi de 14h à 16h30.

**RESPECTE** (réseau de soins continus) : tél. 02 98 30 70 01.

## A S S O C I A T I O N S - Kevredigezhioù

❖ **CENTRE DES AMITIÉS** : Samedi 13 mars à 12h30, **KIG HA FARZ à SAINT FREGANT**. Inscriptions pour le 6 mars, participation des adhérents : 11 euros, chèque à établir à l'ordre du Centre des Amitiés. Contact : 02 98 25 78 13.

Les Aînés Ruraux organisent un voyage en Alsace du 25 septembre au 2 octobre. Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser au Président du Centre des Amitiés le jeudi après midi au Club ou par téléphone au 02 98 25 78 13.

❖ **OFFICE DE TOURISME** - Tél. : 02.98.25.67.99, [accueil@guisseny-tourisme.fr](mailto:accueil@guisseny-tourisme.fr), site [www.guisseny-tourisme.fr](http://www.guisseny-tourisme.fr).

Horaires d'ouverture : L'office de Tourisme de Guissény vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

❖ **SPERED BRO GWISENI** : Consultation livres et vidéos tous les samedis de 14h30 à 16h30 à Ti an Holl.

❖ **SOCIETE DE CHASSE** : Battue aux renards dimanche 28 février. Rendez-vous place de la mairie à 8h45.

❖ **L'Association locale de l'UNC** de Pont-Aven, organise le samedi 6 mars l'assemblée générale statutaire de la fédération. Départ à 6h45 de la place de la Mairie. Mise en place à 8h devant la mairie de

Pont-Aven. Défilé, cérémonie... 9h30 assemblée générale. VANHILLE Jean-Marie 02 98 25 67 14 ou 06 32 13 05 42.

Le samedi 3 avril nous organisons une sortie sur Brest (départ 9h de la place de la Mairie en car) : visite de l'arsenal, Déjeuner au cercle de la Marine, visite du musée de Marine et de la Tour Tanguy. Le prix est fixé à 35 € réservation et règlement : Vanhille J.M 02 98 25 67 14 ou Tanguy M. 02 98 25 78 13 avant le 23 mars. Cette sortie est ouverte aux Anciens Combattants, Officiers Mariniers en retraite et leurs familles

❖ **AUX ANCIENS EXPLOITANTS** : La section des anciens exploitants FDSEA organise une réunion d'informations le mercredi 3 mars à 14h à l'espace rencontre de Plouider. Ordre du jour : transmission du patrimoine, activités de la section. Un pot sera servi à l'issue de la rencontre.

❖ **AVEL DRO** : Kig Ha Farz à emporter, dimanche 14 mars. Réservation au 02 98 25 79 83 ou au 02 98 83 37 18 et sur [contact@aveldro.org](mailto:contact@aveldro.org)

❖ **CHORALE « si ça vous chante »** Concert de la chorale le dimanche 28 février à 15h30 à la salle polyvalente de St Frégant, au profit de l'A.S.P. du Léon. Entrée 5 € / Gratuit pour les enfants

## S P O R T S - Sportoù

**LA FLECHE GUISENIENNE** : Rendez vous aux Ateliers : Course à pieds : mardi à 19h30 et jeudi à 19h30. Le dimanche et jours fériés à 9h30 groupes 1h ou 1h30 ; VTT : dimanche à 9h ; Cyclisme : dimanche à 9h.

Date	Equipe	Lieu	Heure	Contre	Commentaires
<b>HANDBALL</b>					
vendredi 26/02	Seniors Gars 1	Kerlouan	20h30	Seniors gars 2	Match amical
	Seniors Gars 2	Kerlouan	20h30	Seniors gars 1	Match amical
samedi 27/02	-11 ans filles 1	Guissény	15h	Plougar/ Bodilis	
	-13 ans filles 1	Guissény	17h	Plouvorn	
	-15 ans filles	Plounéour-Trez	17h15	HBC des Monts d'Arrée	
	-17 ans filles	Plounéour-Trez	15h45	La Guerlesquinaise	Arbitrage : Morgane Even
	-19 ans filles	Plouneventer	17h30	La Flèche	Départ : 16h30. Transport : Typhaine, Dinah, Julie. Arbitrage : Gorse Jean et Peran Martin
	- 9 ans et premiers pas				Pas d'entraînement
vendredi 26/02	SF 1 et 2		20h		Entraînement
dimanche 28/02	Tournoi Cavale Blanche			Annulé	
jeudi 04/03	Loisirs mixtes	Locmaria	20h30	Locmaria	Départ 19h15
<b>FOOTBALL</b>					
Vendredi 26/02	vétérans	Landéda	20h30	Landéda	Départ de l' Amicale à 20h00, venez nombreux !
Samedi 27/02	Débutants U7/U8 (2002,2003)	Repos			
	Débutants U9	Repos			
	U11 (poussins A)	Repos			
	U11 (poussins B)	Repos			
	U13 (benjamins)	Repos			
	U15 (-13 ans)	Repos			
	U17(-15 ans)	Coupe contre Plouzané 2	15h00	St Frégant	Rendez vous au terrain de St Frégant à 14h00 merci de ramener le numéro 13 du jeu de maillot « JM Bianéis ». En cas d'absence prévenir Mikael Abgrall au 06 76 93 01 84
Dimanche 28/02	Séniors A	Guissény	15h30	Plabennec D	Délégués :Roland Tanguy – Alain Gervez
	Séniors B	Guissény	13h30	Tréflez	Délégués : Bernard Gall – J Yves Broudin
	Séniors C	Le Folgoet	13h30	Le Fogoet 3	Départ du bourg à 12h15

## ANNONCES - A bep seurt

✓ **DES VACANCES AVEC LE SECOURS POPULAIRE** : Comme tous les ans, le Secours Populaire prépare le séjour d'enfants en famille de vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours Populaire est là pour organiser cet accueil bénévole. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au 02 98 44 48 90 (du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 14 à 17h).

✓ **Personne responsable** se propose pour tenir compagnie aux personnes âgées, tél. : 02 98 25 76 61.

✓ **A LOUER** : ① **Maison de 90 m<sup>2</sup>** sur terrain de 800 m<sup>2</sup>, à 200 m de la mer, 4 chambres, 2 WC, garage, cuisine aménagée, libre 15 avril, loyer 600 € tél. : 06 21 56 30 34 ou 02 41 73 21 10.  
② à **Guissény**, maison récente 3 chambres sur 600 m<sup>2</sup> de terrain clos, 100m de la plage, 595 €, tél. : 06 50 36 37 41.

✓ **ENTRETIEN DE JARDINS** (tonte, taille de haies, débroussaillage...) ou bricolage (petits travaux intérieur et extérieur). Chèque emploi service universel. Yohann Kervella 06 86 54 00 09.

✓ **Pizza d'an tan** sera place St Sezny tous les jeudis soirs de 17h30 à 21h. Tél : 06 30 25 54 93.

✓ **PERDU** : Chat noir et blanc à Kerdaniel. Il tête ses poils au repos. Tél : 02 98 25 73 33.

✓ **A VENDRE** :

① **Fauteuil électrique** de relaxation, couleur vieux rose 250 € à débattre. Tél : 02 98 25 69 79.

② **Mégane 2**, 1,5l DCI, 5 CV, 06/2003, 127500 km, Control.Tech. OK, courroie distribution, roulement AR, plaquettes pneus OK, Consom 4.5 l au 100 km, TBE. Tél : 02 98 25 79 96.

③ **Betteraves**. Tél : 02 98 25 60 23.

✓ **SOMMIERS ET MATELAS** : Pour guérir votre mal de dos, changez de literie. Matelas mémoire de forme recommandé par le secteur médical. Toutes dimensions disponibles. Livraison gratuite. Facilité de paiement. Literie Joël Derrien, Guissény. Tél. : 02 98 25 68 82.

✓ **MECAMER** vous invite le dimanche 7 mars à St Pabu pour venir essayer sans rendez-vous les bateaux Capelli, Tempest, Ocqueteau, Marsea. Vous pouvez nous joindre au 02 98 83 52 69.

✓ **EMPLOI** : ① Recherche personnel pour plantation d'échalotes. tél: 02 98 83 49 16 ou 06 81 37 37 41. ② Recherche personnel pour plantation d'échalotes. Tél : 06 15 91 26 90 (heure repas ou laisser un message). ③ Cherche personnel pour plantation d'échalotes à Guissény. Tél. : 06 84 77 03 63 ou 02 98 25 63 17.

✓ **La Résidence de Nodéven** va recruter pour la saison 2010 : 2 femmes de ménage. Jour hebdomadaire de travail : uniquement le samedi. 2 périodes d'emplois : avril + juillet et août 2010. Merci d'adresser votre CV à la Résidence de Nodéven - Terrohan - Chemin des Garennes - 29880 GUISSÉNY Ouverture de l'accueil le matin en semaine (sauf mercredi).

✓ **AVIS** : Je recherche 2 chevalets (pour artiste peintre) que je n'ai pas récupérés après l'exposition des 50 ans de Familles Rurales. Me contacter au 02 98 25 78 26 ou passer à la mairie.

✓ **LAURANS YANNICK**, 38 ans, entretient votre jardin (tonte, haies, débroussaillage, bêchage du potager, etc...) Chèque emploi service (CESU). Tél : 06 78 88 20 50.

## EXTRA MUNICIPAL - Tro war dro

**CINEMA EVEN** : Samedi 27 à 21h, dimanche 28 à 11h et lundi 1<sup>er</sup> mars à 21h : *In the air*. Dimanche 28 à 16h à 16h et 21h : *le livre d'Eli*. Mardi 2 à 14h : *Oscar et la dame rose*. Jeudi 4, samedi 6 et dimanche 7 à 21h : *Lovely Bones*. Vendredi 5, à 21h dimanche 7 à 11h et 16h, lundi 8 à 21h : *Océans*.

**RADIO EMERAUDE** - Tél. : 02 98 21 08 42. **Lundi** : Les Techniques du Cinéma. **Mardi** : Le Grand Carnaval par le service Enfance Jeunesse de la CCPLCL. **Mercredi** : Penser mon logement après 60 ans. **Jeudi** : Exposition à la Chapelle St Joseph. **Vendredi** : ASP du Léon. **Samedi** : Les seigneuries du Léon du XII au XVI siècle.

**PORTES OUVERTES** : *Maison Familiale d'Elliant* les 12 et 13 mars, tél : 02 98 94 18 68. *Maison Familiale de Plounez-Lochrist* vendredi 12 mars de 17 à 20h et le samedi 13 mars de 9 à 17h, tél : 02 98 61 41 30. *UBO Brest* : 13 mars, Morlaix : 6 mars, Quimper : 6 mars. *Cleusmeur Agrotch Lesneven* 12 mars de 17 à 20h30, 13 mars de 9 à 17h. *Maison Familiale de l'Iroise* à Saint Renan, vendredi 12 mars de 16 à 19h et samedi 13 mars de 9 à 17h. *Iréo Lesneven* : vendredi 12 mars de 17 à 20h et samedi 13 de 10 à 17h. Tél : 02 98 83 33 08.

**FEST NOZ** : L'association TREID SKANV organise un FEST NOZ le **samedi 27 février** à partir de 21h00 à la salle polyvalente de KERNILIS.

**KIG HA FARZ** : 28 février par l'UNC de Plounez-Trez : sur place : 11 €, à emporter 10€, jambon-frites : 5€ Inscriptions : 02.98.83.47.13 ou 02.98.83.44.66.

**Dimanche 28 février**: Rando A Dreuz A Hed Randonnée pédestre accompagnée gratuite par Michel Quéré : « De la terre à la mer à travers les chemins de Sibiril » (13kms). Rendez vous au parking devant la mairie de SIBIRIL à 13h30.

**Randonnée et Patrimoine de Brignogan** organise samedi 6 mars un rassemblement de bonnes volontés pour le nettoyage du sentier de Mésiguirin en Brignogan. Nous lançons un appel à tous les amoureux des chemins herbeux. **Réservez cette matinée pour ce projet**. Participons ensemble à la valorisation de cet espace magnifique. Rendez-vous sur place sur le plateau et ses rochers. Pour ceux qui ne connaissent pas, rassemblement à 9h devant la Mairie de Brignogan. Renseignement auprès de Laurette 06.33.70.50.43.

**Repas « Couscous ou Jambon/frites »** : dimanche 7 mars au self du Collège-Lycée St François-ND de Lesneven. Adulte : 10 €, enfant (-12 ans) : 7 €, à emporter : 8€(prévoir vos plats) à emporter à partir de 11h30, ou service au self à partir de 12h. Réservations au 02.98.83.20.46 ou 06.73.34.40.30.

**CRABES PARTIE** au profit de la SNSM le dimanche 7 mars à Brignogan (salle communale) Tarifs : 12 € et 6 € pour les enfants de - 12 ans Uniquement sur réservation auprès de Christine Bihannic : 02 98 83 54 05 ou de Marie-Hélène Briand : 02 98 83 43 18. Date limite d'inscriptions le mardi 2 mars. Au menu : 1/2 tourteau, patates, mayo - salade de fruits, cake - 1 boisson - 1 café.

**UTL** : L'adaptation de l'habitat des personnes vieillissantes pour vivre avec des handicaps à domicile. (Prochaine conférence de l'UTL.) Les changements d'habitat des jeunes retraités sont le plus souvent choisis. A un âge plus avancé, ils sont plutôt imposés par la difficulté à se maintenir chez soi. Ces adaptations cherchent à préserver la réalisation de fonctions domestiques et de soins ou visent le maintien de la vie relationnelle. Les objets techniques et les télécommunications peuvent maintenir la capacité d'action des personnes et leur présence à leur environnement. Ces thèmes seront développés par Françoise Le Borgne-Uguen, sociologue et enseignante à l'UBO. Jeudi 4 mars, 14 h, dans le cadre d'une opération Portes Ouvertes, coorganisée par le CLIC, au cinéma Even ( dans la mesure des places disponibles ).

**PAELLA** : l'APE du Collège Saint Exupéry de Lesneven organise le dimanche 7 mars, à partir de midi, au self du collège, son repas annuel. Adulte 10 €, enfant (moins de 12 ans) : 7 € Vous pourrez aussi vous faire servir du poulet accompagné de frites. Possibilité de part à emporter à partir de 11h, 9 € Pour toutes réservations, merci d'appeler au 02 98 25 44 49 ou au 02 98 21 13 65.

**BAL COUNTRY** avec initiations de danses : samedi 6 mars à partir de 20H30 à la salle Marcel Bouguen de Plabennec au profit de l'association "Entraide pour la Vie", animé par Aber's Country et organisé par 4 étudiantes de l'IUT de Morlaix ; entrée : 5 euros.

**Farz (far)** - suite de la page 1.

**Quelques préparations bien connues :**

- **Kig-ha-farz** : mot à mot : de la viande et du far. Plat traditionnel et emblématique du Léon dont la recette apparaît déjà dans des écrits du 17<sup>ème</sup> siècle. Sorte de pot-au-feu, autrefois plat du pauvre, il a gagné ses lettres de noblesse à la fin des années 50. La Ploudaniénoise Marie Stourm y a beaucoup contribué en étant la 1<sup>ère</sup> à le mettre à l'honneur dans son restaurant. La capitale mondiale du **Kig-ha-Farz** serait d'ailleurs Ploudaniel selon les ... Ploudaniélois.

- **Farz gwinizh** : far de froment. **Farz gwinizh-du** : far de blé noir (sarrasin).

- **Farz pitillig** : far préparé sur la **billig (pillig : poêle à crêpes)** tout comme le **farz buan** (far rapide, vite fait).

- **Farz prun** avec des pruneaux encore appelé **Farz Kastell-Paol** (de Saint-Pol). Ville riche à la différence des pauvres voisins de Santec qui devaient se contenter du **Farz Santeg**, avec des **brennig** à la place des pruneaux, paraît-il.

**EXTRAIT DU COMPTE RENDU de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL – Jeudi 18 février 2010**  
**Le compte rendu intégral se trouve en ligne sur le site internet de la commune : ville-guisseny.fr**

**INSCRIPTION DE LA BOUCLE COMMUNALE DE RANDONNEE AU P.D.I.P.R. :**

Accord unanime du conseil municipal pour l'inscription de la boucle communale de randonnée « Milin ar Raden » (secteur du Curnic) au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées. Ce travail se fera en partenariat avec l'Office de Tourisme de Guissény, l'équipe sentiers et l'association Sentiers en Pays de Lesneven – Côte des Légendes. Le but de cette inscription est de pérenniser les sentiers en maintenant la qualité de réalisation, d'entretien, de gestion et la valorisation des sentiers de randonnée (signalétique également prévue).

**MODIFICATION DE L'ARRETE DE PROTECTION DU BIOTOPE DES MARAIS DU CURNIC :**

Accord unanime du conseil municipal à la modification de l'arrêté du 8 juillet 1997 relatif à la protection du biotope des marais du Curnic. La modification porte sur la suppression du comité consultatif de gestion dont les membres font désormais partie du comité de pilotage Natura 2000 et de la sortie de deux parcelles qui n'ont pas de caractère de zone naturelle.

**ACHAT D'UN TRACTEUR ELAGUEUSE:**

Accord unanime du conseil municipal pour l'achat d'un tracteur-élagueuse pour un montant global de 90.685,18 € (reprise de l'ancien tracteur comprise).

**RECHERCHE D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LE DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE RELIGIEUX :**

Accord est donné par 18 voix pour et 1 abstention (M. David UGUEN) pour confier à M. Dominique RONSSERAY, architecte des monuments historiques, la réalisation du diagnostic du patrimoine religieux (l'église et la chapelle au bourg et la chapelle de Brendaouez). Cette étude permettra d'établir les travaux nécessaires pour maintenir ces bâtiments en état. Coût de l'étude : 16.408,04 € TTC, pouvant être subventionnée à 50%. Accord est également donné pour rechercher les subventions correspondantes.

**REVISION DU POS POUR LA ZONE DU MOTO CROSS AU FROUT :**

Unanimité du conseil pour confier à M. Bernard LEOPOLD, architecte urbaniste, la révision du POS uniquement pour le zonage du moto cross au Frouit. Cette révision fait suite au jugement rendu par le tribunal administratif de Rennes en novembre 2009 dans le cadre du recours engagé par des tiers contre le PLU. Coût de cette révision : 11.481,60 € TTC.

**LOCAL S.N.S.M. – RECHERCHE D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LE MONTAGE DU DOSSIER :**

Suite au retrait de l'association « Rêves de Mer » en septembre 2009, les locaux du centre nautique sont inoccupés. Plusieurs rencontres ont été organisées avec les responsables de la S.N.S.M (Société Nationale de Sauvetage en Mer) pour étudier comment le bâtiment pourrait être utilisé pour répondre aux besoins. La SNSM de GUISSENY va être dotée à compter de 2012 d'un bateau plus gros qui devra être gardé couplé en permanence à un tracteur. Les locaux disponibles actuellement ne permettent pas de recevoir ce nouvel équipement. De plus, ils ne répondent pas aux exigences sanitaires requises aujourd'hui.

En conséquence le Maire propose au conseil municipal de délibérer pour lancer la recherche d'un architecte qui sera chargé du montage du dossier (Avant Projet Sommaire, Projet et Permis de Construire) puis du lancement de l'appel d'offres après rédaction du cahier des charges. L'estimation des travaux, comprise dans cette étude, permettra ensuite à la commune de positionner les dépenses sur les budgets des prochains exercices.

Un débat s'instaure au sein de l'assemblée. Au cours de l'échange il apparaît que :

- pour certains élus il sera nécessaire de construire un bâtiment neuf contigu au centre nautique actuel ;
- pour d'autres il existe deux autres possibilités à savoir : intégrer le local SNSM dans les locaux actuels ou encore faire un mixte avec les locaux actuels et une extension du bâtiment.
- la question de la priorisation des investissements est de nouveau posée. Le Maire exprime clairement que pour lui ce dossier est prioritaire. D'autres élus se demandent si la commune aura les moyens financiers pour mener un tel projet ?
- l'étude devra permettre d'établir le montant de cet investissement et ce n'est qu'ensuite que l'on pourra se projeter sur les exercices budgétaires à venir.
- une autre opinion est exprimée : Pourquoi ne pas fixer un montant de travaux et voir ce que l'on peut faire avec ? Cette deuxième solution ne permettrait pas de répondre vraiment aux besoins de la SNSM.
- l'étude prochainement rendue par les étudiants de l'UBO apportera également quelques précisions sur l'orientation à donner aux activités nautiques sur la commune.

Le projet de DSP (Délégation de Service Public) pour le Centre Nautique ou la location des locaux pendant l'été pour des activités nautiques, actuellement à l'étude, devront s'analyser en parallèle au projet pour la SNSM. Les deux dossiers devront avancer ensemble. A ce sujet, les avis sont partagés : certains pensent que le poste SNSM peut être un plus pour des activités déléguées dans l'ancien centre nautique, pour d'autres cela pourrait être une interférence dans le cadre d'une délégation de service public vers un privé. Les élus conviennent qu'il est important de faire quelque chose au centre nautique et que les cahiers des charges devront apporter des solutions à ces deux dossiers. L'aspect calendaire devrait converger entre le temps de l'étude et le projet de D.S.P. du camping et éventuellement être associé à celui du centre nautique. Pour clore le débat, M. le Maire précise que la commune aura du mal à se prévaloir d'être une « commune littorale » s'il n'y a plus d'activités nautiques sur son territoire. Il indique également que l'association SNSM devra travailler pour déterminer avec précision ses besoins.

ACCORD est donné, par 15 voix pour et 4 abstentions (Mikaël JAFFRES, Michel LYVINEC, Pierre-Yves BILLANT, David UGUEN) au lancement de la consultation tendant à rechercher un architecte pour le montage du dossier.

**CHANTIERS INTERNATIONAUX DE BENEVOLES DANS LE MARAIS DU CURNIC :**

Avis favorable unanime de l'assemblée pour la tenue d'un chantier de 15 bénévoles étrangers pendant trois semaines au mois de juillet 2010 dans le marais du Curnic par l'association Concordia. Au programme : sensibilisation à l'environnement, animations, et ouverture du chemin reliant la maison de la digue et le sentier de terre qui traverse le marais pour éviter la portion de route et permettre la traversée d'une petite portion de la roselière. La commune prendra en charge les repas (coût 2000 €) + hébergement gratuit au camping municipal.

## **AFFAIRES FONCIERES :**

1. Accord unanime pour vendre une petite parcelle communale à Mme SERVIENTIS, 4 impasse du Pioca (25 m<sup>2</sup> au prix des domaines soit 10 €/m<sup>2</sup>) pour régulariser l'implantation de son garage qui se trouve sur le terrain communal. Frais à la charge de la pétitionnaire.
2. Accord unanime pour accepter les cessions gratuites des délaissés issus des alignements rue An Tri Di. Frais à la charge de la commune.
3. Accord unanime des votants pour la vente d'une partie d'un ancien chemin communal à M. André BILLANT, rue Seiler pour permettre d'acter l'existant, soit 44 m<sup>2</sup> au prix de 16,01 €/m<sup>2</sup> (tarif des négociations au Seiler actualisé en fonction du coût de l'indice de la construction). Frais à la charge du pétitionnaire.

## **COMPTES ADMINISTRATIFS 2009 :**

Les compte administratifs 2009 pour la commune, le service de l'eau et le service assainissement ont été votés à l'unanimité.

### *Pour la commune :*

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1.147.314,71 € alors que les recettes s'élèvent à 1.492.363,07 € Le résultat de la section de fonctionnement s'établit donc à 345.048,36 €

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 791.618,71 € soit 83,04 % des prévisions dont le déficit de l'année précédente de 206.349 €; 175.935,59 € de remboursement du capital des emprunts ; les études pour 21.234,42 € (recherche de la pollution des eaux de baignade et Natura 2000) ; les immobilisations corporelles pour 170.522,56 € (achat de terrains, signalétique communale et touristique, tracto pelle, matériel de désherbage, goudronneuse, équipements sportifs...) et les travaux pour 161.186,62 € (bâtiments, voirie, pont de Kéribar, Natura 2000...). Les recettes s'élèvent à 680.426,17 € soit 71,38 % des prévisions (plusieurs subventions restant à percevoir) et sont constituées principalement du fonds de compensation de TVA de 2008 et 2009 (93.002,59 €), de la Taxe Locale d'Equipement (37.384 €), des subventions pour les études et les travaux (148.287,16 €); l'excédent de fonctionnement de l'année précédente ayant été affecté en totalité en recettes d'investissement pour un montant de 339.087,39 € Le résultat d'investissement 2009 s'établit à - 111.192,54 € déficit qui sera repris en section d'investissement au budget primitif 2010.

Le résultat global pour 2009 est de 227.894,85 €

### *Pour le service de l'eau :*

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 173.936,59 € les recettes quant à elles sont de 278.891,07 € soit un résultat de 104.954,48 € En investissement les dépenses sont de 38.852,18 € et les recettes 31.014,37 € soit un déficit de 7.837,81 € Le résultat global du service est donc de 97.116,67 €

### *Pour le service de l'assainissement :*

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 80.642,12 € les recettes quant à elles sont de 89.072,95 € soit un résultat de 8.430,83 € En investissement les dépenses sont de 17.188,26 € et les recettes 51.377,33 € soit un excédent de 34.189,07 € Le résultat global du service est donc de 42.619,90 €

## **BUDGET 2010 :**

M. le Maire apporte quelques précisions en ce qui concerne les prévisions pour le budget primitif 2010. Même si l'excédent de l'exercice 2009 est important, il est inquiet concernant les finances de l'exercice car des ressources exceptionnelles perçues en 2009 ne seront pas reconduites sur l'exercice en cours. Il s'agit principalement de :

- la subvention de 13.541 € versée par l'Etat pour aider au financement du ramassage des algues vertes que l'on doit reverser à la communauté de communes,
- la subvention de 25.163 € concernant la route de Kerlouan (aménagement du rond point de Croas ar Styvel) récupérée in extremis en mars 2009 ;
- le produit de la récupération de TVA calculé sur deux exercices en 2009 .
- la dotation globale de fonctionnement à la baisse d'environ 70.000 € car elle prenait précédemment en compte la population issue du recensement complémentaire réalisé en octobre 2007 (2.110 habitants). La DGF 2010 sera basée sur une population de 1.859 habitants, le résultat du recensement de la population actuellement en cours n'étant pas pris en compte avant 2012.

## **REVISION DES ANNUITES DE LA DETTE COMMUNALE :**

Le désendettement de la commune est une préoccupation permanente de l'ensemble des conseillers municipaux. Le financement de la dette est un point important pour faire aboutir les projets et il nous faut trouver des partenaires financeurs comme le Conseil Général, la Communauté de Communes, etc... C'est dans ce but que le Maire a travaillé à une proposition d'étalement de la dette afin de réduire les annuités et dégager ainsi immédiatement un autofinancement plus important. Suite à la commission des finances, il s'avère que ce sujet n'est pas mûr au sein du conseil municipal et qu'il sera nécessaire d'en rediscuter avant de le soumettre au vote. C'est pourquoi M. le Maire a décidé de ne pas proposer au débat ce sujet au présent conseil mais de réunir la commission des finances, autant que de besoin, pour étudier toutes les possibilités qui se présentent à la commune en la matière en analysant les avantages et les inconvénients d'une telle décision. Un débat d'orientation budgétaire, priorisant les investissements à financer sur les prochains exercices budgétaires, devrait permettre aux élus de prendre position sur le sujet. La commune sera également appelée à remonter à la communauté de communes les projets qu'elle entend mener en vue de leur inscription au « contrat de territoire ». Ce dernier actera les dossiers à soutenir pour les 6 années à venir.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Accord unanime du conseil pour l'envoi des convocations par messagerie électronique
- Une commission « Eaux de Baignade » est constituée
- Une commission « Développement Durable » vient également d'être mise en place
- Accord est donné pour la mise à disposition gratuite des bâtiments communaux (maison communale, préau de Ti an Holl et salle omnisports) pour la tenue de réunions de groupes politiques dans le cadre des campagnes électorales.